ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 03 Septembre 2018

Présents : M. GILLES (Président). Mmes GUEGAN, TETON. M. YUSTE.
Assiste à la séance : M. CHAUMARD.

SECTEUR CHAMPIONNAT

Départemental 2

Le match n° 50186.1 : **PERTUIS USR / BC ISLE** du 09/09/2018 se jouera à **ORGON à 15h00** (terrain de PERTUIS suspendu).

Départemental 3

Le match n° 50459.1 : **PERTUIS USR / ROGNONAS SC** du 09/09 se jouera à **15h00 au stade Verdun.**

Le match n° 50550.1 : **FC ISLE / BC ISLE** du 09/09 est avancé au **Samedi 08/09 à 18h00.**

Le match n° 50275.1 : **NYONS FC / VAISON O.** du 09/09 se jouera le **Mercredi 19/09 à 19h30, stade Pierre Julien.**

Départemental 5

A l'attention des clubs de CHATEAURENARD et JONQUIERES :
Les rencontres de vos équipes 3 doivent se jouer à 15h00 car il ne s'agit pas d'un lever de rideau. Vous avez la possibilité de demander d'avancer à 13h00 avec l'accord du club adverse.

A l'attention de GADAGNE SC :
Pas d'inversion en championnat (terrain de repli ou match avancé ou date libre).

== Poule A : **GOULT ROUSSILLON 1** prend la place de GOULT ROUSSILLON 2.

== Poule B : **GOULT ROUSSILLON 2** prend la place de GOULT ROUSSILLON 1.

== Poule A : **MONTEUX** retire son équipe 3.

SECTEUR COUPE

CAUMONT FC : Pas d'éclairage homologué. Match maintenu le 16/09.

TIRAGE COUPE

En présence de : La Commission des Compétitions Seniors.

Sur le terrain du premier nommé.

2ème TOUR COUPE GRAND VAUCLUSE

Parrainage « Monti Sports »

Matchs à jouer le 16/09/2018 à 15h00.